

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 21 novembre 2025

Lancement du dispositif de viabilité hivernale.

Bien plus qu'une séquence annuelle, c'est la présentation par le Département d'un dispositif en constante évolution avec des outils sans cesse renouvelés pour la sécurité et la mobilité des Puydômois et un travail valorisé des agents.

Vendredi 21 novembre 2025, Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, a présenté à la presse le dispositif de viabilité hivernale, lancé du 21 novembre 2025 au 28 mars 2026 pour garantir la sécurité et la mobilité des Puydômois et visiteurs tout au long de l'hiver sur les 7 000 km de routes départementales (dont 2 000 km à plus de 800 m d'altitude, ce qui fait du réseau puydômois le premier réseau de routes de montagne de France). Cette conférence de presse est bien plus qu'un événement annuel. Elle est surtout l'occasion de présenter un dispositif en constante évolution, avec des outils sans cesse renouvelés.

Des moyens humains, matériels et financiers conséquents mobilisés pour la sécurité et la mobilité des Puydômois et des visiteurs sur nos routes.

Dans le cadre de sa mission pour la sécurité et la continuité de la circulation, le Département s'engage à maintenir des conditions de circulation qui dépendent de l'importance de la route, du trafic selon les horaires, des moyens disponibles et des conditions météorologiques. 540 agents du Conseil départemental sont mobilisés, répartis sur près de 60 sites, et 360 d'entre eux sont en astreinte quotidienne pour permettre des interventions de 5h (voire 4h si nécessaire) jusqu'à 22h. Le matériel est sans cesse modernisé notamment avec l'incorporation d'innovations technologiques à disposition des agents. A noter par exemple cette année l'apparition d'engins équipés de capteurs pour mieux adapter la quantité de sel utilisée, et d'autres engins pousseurs ou équipés de fraise. En moyenne, ce sont entre 700 000 km et 900 000 km qui sont parcourus par 133 engins de déneigement durant une saison de viabilité hivernale. A titre d'exemple, les engins départementaux parcourent environ 21 000 km lors d'une journée d'épisode neigeux jusqu'en plaine. Par ailleurs, durant l'hiver 2024-2025, 11 200 tonnes de sel et 2 288 tonnes de pouzzolane ont été utilisées. Au total, un exercice de viabilité hivernale représente un coût compris entre 8 et 11 millions d'euros pour le Département. Enfin le Conseil départemental soutient également les acqui-



tions de matériel de déneigement des communes ou communautés de communes (1,7 million d'euros depuis 2021).

Un dispositif en constante évolution : des hivers plus doux sont paradoxalement plus exigeants en termes de viabilité hivernale.

les hivers deviennent plus irréguliers, avec des épisodes neigeux parfois intenses mais plus courts, alternant avec des périodes de redoux ou verglas. Ces évolutions bouleversent les repères habituels de la viabilité hivernale. C'est aussi dans ce cadre que le Département se mobilise pour renforcer chaque année sa capacité d'anticipation, adapter son organisation, moderniser ses équipements et développer une stratégie de résilience durable. Cela passe par une veille météorologique accrue, une gestion plus fine des ressources, un pilotage plus agile et des investissements ciblés pour s'adapter à un climat de plus en plus changeant et imprévisible.

Rendre l'information aux usagers toujours plus accessible et actualisée : un engagement fort.

Comme il le fait en toutes saisons, le Département communique en temps réel sur l'état des routes par son site Inforoute (bulletin, carte du réseau routier et réseau départemental de webcams routières), les réseaux sociaux et les panneaux à message variable. Ce dispositif va être modernisé et optimisé dans une application pour smartphone: le Puy-de-Dôme est l'un des premiers Départements à proposer, d'ici au début de l'année 2026, une application mobile, gratuite et sans création de compte pour connaître en temps réel l'état des routes du Puy-de-Dôme, visionner les 19 webcams réparties sur le territoire, recevoir des notifications en cas de perturbations (l'utilisateur pourra sélectionner des secteurs en particulier).

« La viabilité hivernale est un engagement fort du Département au service de la sécurité, de la solidarité et de la mobilité. Grâce au professionnalisme de nos agents et à la vigilance de chacun, nous affronterons cette période dans les meilleures conditions possibles. Ensemble, faisons de cet hiver une saison sûre et maîtrisée sur nos routes départementales. »

Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Chiffres clés

La viabilité hivernale dans le Puy-de-Dôme, c'est :

- du 21 novembre 2025 au 28 mars 2026
- Sur 7 000 km de routes départementales dont 2 000 km à plus de 800 m d'alt. (premier réseau de routes de montagne de France)
- 540 agents mobilisés, 360 en astreinte quotidienne 24h/24, 133 engins en intervention
- 55 stocks de sel dont 52 couverts et 32 centrales à saumure
- 11 220 t de sel et 2 288 t de pouzzolane utilisées durant l'hiver 2025-2025
- Entre 700 000 et 900 000 km parcourus
- Un coût compris entre 8 et 11 millions d'euros pour assurer la viabilité hivernale.